



COMITE HYGIENE ET SECURITE

DU MERCREDI 15 JUIN 2011

COMPTE-RENDU

Ce mercredi 15 juin s'est déroulé le 1^{er} CHS de l'année 2011. Le retard pourrait paraître normal eu égard à des circonstances exceptionnelles (indisponibilité du secrétaire animateur), mais il n'est que la répétition de mauvaises habitudes (2009 : 29 mai et 2010 : 25 mai). Cette première réunion est pourtant l'occasion de définir les actions et les travaux de l'année.

Comme les années dernières, nous avons demandé un engagement à la Présidente pour le futur. Qu'en sera-t-il !!!

Bien que les documents de travail (devis et rapports) nous aient été transmis avec du retard, nous avons siégé car ce Comité peut représenter pour certains d'entre vous une amélioration certaine de leurs conditions de travail.

Le médecin de prévention nous a présenté son rapport annuel pour 2010, lequel est le bilan de tous les examens et entretiens. Le Comité a remercié et félicité Madame Nicole Laporte pour l'excellence de son travail. Et nous avons appris que cette dernière prenait sa retraite prochainement.

Cet événement pourrait paraître anodin, si ce n'est que le remplacement d'un médecin de prévention est problématique. Deux départements de la région souffrent actuellement de vacances, lesquelles semblent perdurer. C'est la DPAEP qui recrute ces médecins, et les candidats ne sont pas légions.

Pour le moment, aucun candidat ne s'est présenté. Espérons de meilleurs jours.

La présidence nous a informés de la fermeture du local médical de Morcenx, la taille de notre département (en nombre d'agents) ne nous permet que 2 locaux, à Dax et à Mont de Marsan. Les agents de Parentis doivent se réjouir de l'opportunité qui leur est donnée de visiter la capitale des Landes, au prix de quelques km supplémentaires, mais est-ce bien important !!!

Madame Hays-Guillaud nous a fait le compte-rendu d'une réunion des présidents de CHS/DI tenue à Paris le 11 mai 2011. Le Décret de 1982 est remanié afin que nos CHS/DI soient transformés en CHSCT dès le 1^{er} janvier 2012. Le fonctionnement de ces Comités sera profondément modifié, mais surtout, le fait de passer en CHSCT constitue une avancée importante dans la prise en compte de l'amélioration des conditions de travail (tract en annexe).

L'Inspecteur Hygiène et Sécurité nous a commenté la note d'orientation 2011.

Cette note reprends tous les aspects de la politique mise œuvre en matière de santé et de sécurité au travail. En faire un résumé serait prendre le risque de dénaturer le texte (lequel est déjà un résumé). Nous nous permettons en conséquence de vous l'annexer au présent compte-rendu

Programme de prévention 2011 : la dotation est de 86 451 €

Programme Gestion Publique

Plan d'évacuation et d'intervention pour Parentis en Born

Mise en sécurité de l'ascenseur de Dulamon

Fourniture de stores pour Parentis en Born, amou et Mugron

Programme Pôle Fiscal

Détecteur d'incendie pour Dax
Potelets de sécurité pour parking de Dax
Eclairage des voies de circulation des piétons pour Dax
Eclairage du parking de Dax
Création d'une issue de secours Dircofi Dagas
Pose de bouches VMC sanitaires Rdc Dagas
Stores pour Morcenx
Extincteurs et trousse de secours pour véhicules des géomètres
Divers vêtements de travail pour les géomètres

Douanes

Sifflets anti-chevreuils
Vêtements de sécurité
Aménagement sanitaire pour Mont de Marsan
Stores pour Mont de Marsan

Pour l'interdirectionnel, formation pour une habilitation électrique pour 8 agents.

Le problème de température élevée que connaissent les agents de la paierie départementale a été évoqué. Selon Madame la Présidente, la climatisation n'est plus d'actualité et se refuse à toute dépense en ce sens !!! L'Inspecteur hygiène et sécurité nous a renvoyé sur l'antenne immobilière de la DPAEP, laquelle fera une étude et nous proposera des solutions afin de remédier à ce problème. Pour cet été, les agents pourront toujours faire fonctionner les ventilateurs, comme au bon vieux temps, ou alors se munir d'un éventail...

Une cloison a été installée sur le plateau du CDI de Dax S.E. Les agents de la cellule sont satisfaits, mais pour les autres, tout reste à faire. Partout sur les autres plateaux, de similis cloisons sont en place, armoires, panneaux,... le problème est bien réel. Les nouvelles orientations préconisent la création d'espaces séparés par de petite installation de cloisons de hauteur limitée et bannis les séparations par des cloisons normales. Le problème acoustique reste entier. Si aux nuisances inhérentes à ces conditions de travail s'ajoute le stress dû au manque de personnel, certains peuvent se trouver en situation de danger.

Nous ne jouons pas aux oiseaux de mauvaise augure, nous ne cherchons qu'à protéger des personnes sur leur lieu de travail, et c'est bien ce minimum que chacun devrait faire.

Quand notre Présidente comprendra qu'il est difficile et parfois insupportable de travailler dans ces conditions ?

Nous n'avons pas pu consulter les cahiers hygiène et sécurité, une réunion spéciale est programmée pour début septembre. Dès maintenant, nous demandons à chacun d'y consigner tous les problèmes existant sur le lieu de travail, qu'ils soient en lien direct ou non avec le CHS. Nous les étudierons, et ferons des propositions à cette réunion.

L'actualisation du Document Unique se fera début septembre. Dans chaque service, le responsable doit réunir ses collègues afin de réfléchir à cette actualisation, acter les avancées ainsi que les points restés en suspend.

Vos représentants en CHS

Corinne SAHORES
Sylvain SOURDILLAT
Néré LASSALLE
Réginald DHAILLY